



Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

publié le 18/02/2015 - mis à jour le 19/02/2015

Descriptif :

Les élèves de 5ème et de 3ème présenteront les test en vue de l'obtention de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) du 7 avril 2015 au 18 avril 2015, sur les heures de vie de classe.

L'éducation à la sécurité routière à l'École est un enjeu majeur de la maternelle au baccalauréat. Elle fait acquérir aux élèves un comportement responsable dans l'espace routier. Les collégiens passent les attestations scolaires de sécurité routière de niveaux 1 et 2 (**ASSR 1 et ASSR 2**) en cinquième puis en troisième. Ces attestations visent à responsabiliser les jeunes usagers de la route, qu'ils soient piétons, cyclistes, cyclomoteuristes, passagers d'une voiture ou futurs automobilistes

ASSR1 : Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 1.

Attestation passée au collège, en classe de 5ème, avant 14 ans.

Elle permet de s'inscrire à la préparation du Brevet de Sécurité Routière (BSR) auprès d'un organisme agréé (auto école, association) afin de conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans.

ASSR2 : Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2.

Attestation passée au collège, en classe de 3ème, en principe avant 16 ans.

Elle permet de s'inscrire à la préparation du de l'épreuve théorique du permis de conduire dès l'âge de 16 ans afin de conduire un véhicule motorisé.

L'ASSR 2 est exigée pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire et doit être conservée par l'élève et sa famille.

Ce document obtenu après un test sous forme de questionnaire à choix multiples est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire.

Elle permet aussi de se présenter à la préparation du BSR (au cas où l'élève n'aurait pas eu l'ASSR1).

Planning ASSR 1 : semaine du 13/04/2015 au 18/04/2015

classe	professeur	date et heure	Salle
5C	M. Champalou	Vendredi 17/04 16h15-17h10	salle 403
5D	Mme Nguyen	Mardi 14/04 15h05-16h00	Salle 106
5E	Mme Fumeron	Mercredi 15/04 9h25-10h20	Salle 106

Planning ASSR 2 du 7/04/2015 au 10/04/2015

Classe	Professeur	Date et heure	Salle
3C	M. Charré	mardi 7/04 13h15	salle 214
3D	M. Bourdet	Mercredi 8/04 8h30-9h25	Salle 212
3E		Vendredi 10/04 9h25-10h20	Salle 215
3F	Mme Tornier	Vendredi 10/04 11h30-12h25	Salle 201

Les tests se passent sous forme de questionnaire à choix multiples pendant le visionnage d'un film d'animation présentant vingt situations différentes de la sécurité routière.

Pour se familiariser avec ces tests les élèves peuvent se rendre :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/> 

Pour plus d'information :

<http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?mot17> 

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.